



Hemmingford

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2026

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, qu'aura lieu une séance extraordinaire – Budget 2026, du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, à l'édifice municipal, situé au 505, rue Frontière, Hemmingford, le lundi 15 décembre 2025 à 19h00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Budget 2026
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement no.330-3 déterminant les taux de taxation, tarifs pour les services municipaux et modalités de paiements 2026
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

Les délibérations du conseil et la période de question, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et tout mode de financement d'une dépense qui est prévue ou le programme triennal.

PUBLIC NOTICE – SPECIAL MEETING BUDGET 2026

NOTICE OF MEETING, is hereby given by the undersigned, that a special meeting of the Council of the Township of Hemmingford, located at 505, Frontière, Hemmingford, on Monday, December 15th at 07:00 p.m. The following subjects will be taken into consideration, namely:

AGENDA

1. Opening of the meeting and verification of quorum
2. Reading and adoption of the agenda
3. Adoption of the 2026 Budget
4. Adoption of the three-year plan of investment 2026-2027-2028
5. Notice of motion and presentation of the taxation by-law no.330-3
6. Question period
7. Closing of the meeting

DONNÉ, le 1^{er} décembre 2025, GIVEN on December 1st, 2025

« Original signé »

Mylène Vincent
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Hemmingford, MRC des Jardins-de-Napierville, par les présentes sous mon serment d'office, certifie que j'ai publié et affiché le présent avis concernant la tenue de la séance extraordinaire du budget 2026 aux endroits désignés par le règlement municipal no. 340 sur les modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1^{er} décembre 2025.



Mylène Vincent
Directrice générale et greffière-trésorière